

Zeitschrift: Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

Band: 1 (1944)

Heft: 1

Artikel: Les Epistulae 92, 259 et 263 de saint Augustin

Autor: Favez, Charles

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les *Epistulae* 92, 259 et 263 de saint Augustin¹⁾

Par *Charles Favez*

A la mémoire de mon collègue et ami Paul Faider.

Ces trois lettres sont des consolations, les seules – ayant pour sujet la mort – qui nous soient parvenues dans la correspondance de saint Augustin²⁾. L'*Epistula* 92 est adressée à une femme du nom d'Italica, qui vient de perdre son mari. L'auteur ne nous dit presque rien des deux époux: nous apprenons seulement qu'ils étaient chrétiens et avaient des enfants. Nous sommes mieux renseignés sur le destinataire de l'*Epistula* 259, un certain Cornelius. Il était lié à Augustin par une vieille amitié, qui remontait à l'époque où tous deux vivaient «dans une très funeste erreur». Après s'être quelque temps corrigé de ses désordres, il n'avait pas tardé à y retomber. Quoiqu'il affirmât être très affecté par la mort de sa femme Cypriana, il n'en continuait pas moins à vivre dans la compagnie de femmes légères. Aussi Augustin, au lieu de le consoler, juge-t-il préférable, en pasteur soucieux du bien des âmes, de lui adresser des reproches et de l'exhorter à renoncer à ses habitudes de libertinage, s'il veut revoir sa femme au ciel. Cypriana, fort différente de Cornelius, s'était montrée une vraie épouse chrétienne. Enfin, l'*Epistula* 263 est adressée à une religieuse, Sapida, qui pleure la mort de son frère Timothée, fidèle diacre de l'église de Carthage, et qui souffre cruellement de son absence, car tous deux étaient très unis.

*

L'étude des consolations d'Ambroise, de Jérôme et de Paulin de Nole nous montre que ces auteurs ont subi parfois assez fortement l'influence païenne, tant sous le rapport de la forme que sous celui des idées. Ce n'est pas le cas d'Augustin. Tout au plus peut-on dire que le plan de l'*Epistula* 263³⁾ rappelle, et dans ses grandes lignes seulement, celui des consolations païennes: une introduction (chap. 1), puis les deux parties habituelles, consacrées la première à l'affligée (chap. 2 et 3) et la seconde à la cause de son affliction (chap. 4). En passant de la

¹⁾ Je voudrais, dans cet article, combler une lacune de ma *Consolation latine chrétienne*: je n'y ai pas parlé des consolations de saint Augustin, que j'ignorais. En relevant cette lacune dans un compte rendu de mon ouvrage, mon collègue et ami, M. l'abbé E. Dutoit, professeur au Collège Saint-Michel à Fribourg, a bien voulu signaler à mon attention l'*Ep.* 92. Je dois à l'obligeance de M. l'abbé O. Perler, professeur à l'Université de Fribourg, de connaître les *Ep.* 259 et 263. A tous deux je tiens à exprimer ici ma sincère reconnaissance.

²⁾ Je ne m'occupe dans cet article, comme dans l'ouvrage cité ci-dessus, que de ce genre de consolations. Les lettres d'Augustin concernant d'autres malheurs sont les *Ep.* 208, 244 et 264.

³⁾ Celui des deux autres lettres n'a rien de commun avec le plan traditionnel.

forme au fond, je n'ai trouvé qu'un exemple historique (celui de Cicéron), une citation de la première *Catilinaire*⁴), et cette affirmation que les morts ne sont pas perdus mais qu'ils ont simplement devancé les survivants⁵). Et c'est tout. Nous constatons ainsi que, contrairement aux autres consolateurs latins chrétiens, Augustin ne doit, pour ainsi dire, rien à la tradition païenne.

*

Il ne reconnaît donc, du moins dans le genre littéraire qui nous occupe, d'autre source d'inspiration que celle du christianisme. Voyez, par exemple, la façon dont il traite son sujet. Mettons à part l'*Epistula* 263, qui a vraiment et uniquement pour objet de reconforter un cœur qui souffre. Les deux autres lettres, au contraire, n'ont que des rapports éloignés avec la *consolatio*. Ainsi, l'*Epistula* 92, si l'on excepte le chapitre I, qui contient des *solacia*, n'est qu'un traité théologique, où l'auteur se propose un double but, qui au fond n'en fait qu'un : expliquer comment, au ciel, les élus verront Dieu et réfuter l'opinion de certains hérétiques touchant cette question. Quant à l'*Epistula* 259, adressée, comme nous l'avons vu, à un veuf qui menait une vie dérégulée, elle n'est, du commencement à la fin, qu'une admonestation et une exhortation. Ainsi, chez Augustin, comme d'ailleurs chez les autres consolateurs latins chrétiens, l'influence du christianisme a modifié la conception du genre, qui prend de ce fait une signification inconnue des païens.

Les réminiscences et les citations bibliques sont assez nombreuses dans les trois lettres qui font l'objet de cette étude. Comme chez Cyprien, Ambroise, Jérôme et Paulin de Nole, elles servent à diverses fins : étayer de l'autorité de la Bible une opinion de l'auteur⁶), enseigner des vérités religieuses⁷), admonester ou exhorter⁸). En revanche, les exemples bibliques sont chez lui beaucoup plus rares : il se contente de rappeler les larmes de Marthe, de Marie et du Christ lui-même pour justifier le regret⁹) et d'y ajouter la parabole du mauvais riche destinée à montrer que la pieuse femme de Cornelius a pour son mari les mêmes craintes que cet impie pour ses frères¹⁰). Quant à l'éloge du mort, qui tient une si grande place dans les autres consolations chrétiennes, il se réduit à peu de chose dans celles d'Augustin, qui remarque qu'une fois au ciel les croyants ne se soucient plus des louanges humaines¹¹).

On peut s'étonner, au premier abord, que la sensibilité, dont j'ai relevé l'importance dans mon étude sur *La consolation latine chrétienne*, apparaisse moins vive et moins fréquente dans les trois épîtres consolatoires d'Augustin que chez Ambroise, Jérôme et Paulin. On l'y perçoit cependant, quoique plus discrète. Il exprime, par exemple, à plus d'une reprise à Cornelius sa fidèle amitié, la tristesse que lui cause sa vie de débauches, son profond désir de le voir se corriger¹²); il lui

⁴) *Ep.* 259, 2.

⁵) *Ep.* 92, 1; 263, 2. Mais cette idée est si conforme à l'esprit du christianisme qu'on peut à peine parler ici d'influence païenne.

⁶) *Ep.* 92, 2, 4; 263, 3, 4.

⁷) *Ep.* 92, 3, 4, 5; 263, 2.

⁸) *Ep.* 92, 1; 259, 3, 5; 263, 2.

⁹) *Ep.* 263, 3.

¹⁰) *Ep.* 259, 5.

¹¹) *Ep.* 259, 1, 4.

¹²) *Ep.* 259, 2, 4, 5.

rappelle combien sa femme l'a aimé¹³); il insiste sur les craintes qu'elle éprouve maintenant encore quant au sort éternel de son époux¹⁴); il essaie de réveiller ses sentiments en lui montrant combien il souffrirait d'être séparé d'elle après la mort¹⁵).

La sensibilité d'Augustin lui fait comprendre la tristesse des survivants. Quand on pense à ceux qu'on a aimés et qui ont quitté ce monde, le cœur ressent comme une piqûre et les larmes, qui sont comme le sang du cœur, jaillissent: *cor pungitur et tamquam sanguis cordis fletus exoritur*¹⁶). D'ailleurs, Dieu n'interdit pas le regret: voyez Marthe et Marie, voyez le Christ lui-même, qui pleura au tombeau de ce Lazare qu'il allait pourtant ressusciter¹⁷). Ce que Dieu attend des croyants, c'est qu'ils ne pleurent pas «comme les païens qui n'ont point d'espérance». La douleur est donc légitime, mais elle ne doit pas être éternelle: *diuturnus dolor non debet esse fidelium*¹⁸).

Nous arrivons ainsi aux consolations proprement dites. Augustin ne les demande jamais à la sagesse païenne, mais uniquement à la Bible: *auctoritas divina, divina solacia*¹⁹). Quel réconfort les croyants ne trouvent-ils pas dans «la foi, l'espérance et la charité répandue dans leur cœur par le Saint-Esprit²⁰)!» Il y a plus: ils possèdent le Christ lui-même, qui habite en eux, «dans l'homme intérieur²¹)». Ils savent aussi que les êtres chers qui les ont quittés ne sont pas perdus, mais qu'ils les ont devancés: *migraturi quosdam nostros migrantes non amisimus, sed praemisimus*²²). Ne possèdent-ils pas, à ce sujet, les promesses divines? Ne connaissent-ils pas – privilège ignoré des païens – la puissance de Dieu, qui peut vivifier les morts et réunir les cœurs momentanément séparés²³)?

Augustin insiste, à plus d'une reprise, sur la joie de ce revoir²⁴). Dans le ciel, dit-il, les croyants, en se retrouvant, se connaîtront mieux qu'ils ne se sont connus ici-bas, s'aimeront d'une affection plus profonde, que ne ternira plus la crainte de la séparation²⁵): grande consolation pour ceux qui pleurent de chers disparus! L'affection que ceux-ci leur témoignaient n'est pas perdue, mais «elle est cachée avec le Christ en Dieu²⁶)». Qu'ils dirigent donc leurs regards en haut, et leurs larmes sécheront. «Pense, écrit-il à Sapida, aux choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu, le Christ qui a daigné mourir pour nous, afin que même morts nous vivions ... Que ce soient là pour toi les divines consolations: qu'elles te fassent rougir de ta tristesse humaine et la dissipent²⁷)». Il faut être reconnaissant de posséder l'espérance de «l'inappréciable éternité»: la résurrection introduira les croyants dans «la vraie vie», au sein de cette ineffable lumière dont l'esprit de l'homme ne peut se faire aucune idée, car cette lumière est Dieu lui-

¹³) Ep. 259, 4.¹⁴) Ep. 259, 5.¹⁵) Ep. 259, 5.¹⁶) Ep. 263, 2.¹⁷) Ep. 263, 3.¹⁸) Ep. 263, 3.¹⁹) Ep. 263, 1, 2.²⁰) Ep. 92, 1.²¹) Ep. 92, 1.²²) Ep. 92, 1. Comme les autres consolateurs chrétiens, Augustin désigne la mort par des expressions qui révèlent l'idée qu'il s'en fait: *migrare* (Ep. 92, 1), *abscessus* (Ep. 92, 2), *a terra morientium recedere* (Ep. 263, 1).²³) Ep. 263, 4.²⁴) Ep. 92, 1; 259, 5; 263, 1, 4.²⁵) Ep. 92, 1.²⁶) Ep. 263, 2.²⁷) Ep. 263, 2.

même, puisqu'il est dit que «Dieu est lumière et qu'il n'y a point en lui de ténèbres²⁸⁾».

*

Résumons-nous. Augustin se distingue des autres consolateurs latins chrétiens par son dédain de la tradition païenne. Et cette constatation ne laisse pas d'être importante, puisqu'il connaissait certainement aussi bien qu'eux les arguments fournis par cette tradition. C'est donc de propos délibéré qu'il recourt uniquement à l'enseignement de la Bible. Ce point mis à part, il n'existe aucune divergence appréciable entre lui et les auteurs chrétiens qui ont traité le même sujet. Sans doute, la brièveté relative de ses trois lettres, beaucoup moins étendues que la plupart de leurs consolations, ne lui a pas permis de donner à ses raisonnements les mêmes développements. Mais pour l'essentiel il présente avec eux un complet accord. Comme eux, il a une conception nouvelle de la *consolatio*; comme eux, il fait usage de citations et d'exemples bibliques; comme eux, il accorde au sentiment une importance que ses prédécesseurs païens lui refusaient; comme eux, il éclaire de la lumière de la Révélation le triple mystère de la mort, de la résurrection et de la vie éternelle; comme eux enfin, il trouve les vraies consolations dans la personne du Christ, en qui les croyants sont unis dès ici-bas et pour l'éternité.

²⁸⁾ *Ep.* 263, 4, 3; 92, 2.